

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 29250**

Intitulé

MASTER : MASTER Droit, économie, gestion Mention Management public Spécialité Management de la qualité

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université d'Aix Marseille (AMU)	Recteur de l'académie d'Aix-Marseille, chancelier des universités , Président de l'Université d'Aix-Marseille

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

310m Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion, 340m Spécialités plurivalentes des services à la collectivité (y compris action politique, action syndicale et diplomatie), 343p Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement (organisation, gestion)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

A l'issue du master, les diplômés devront pouvoir assurer des fonctions de pilotage, de management et de gestion des activités liées à la qualité sur des thématiques liées à l'environnement, à la sécurité et au développement durable dans le secteur marchand ou non marchand. Ils interviendront à la fois en tant que spécialistes du secteur public et professionnels de la qualité.

Les diplômés pourront donc s'orienter vers des entreprises, des administrations publiques (collectivités territoriales, administrations centrales, établissements de santé) ou des institutions non marchandes telles que les associations, les organisations professionnelles, pour y occuper des fonctions liées à la qualité. Ils pourront également se tourner vers les agences de conseil intervenant dans ce secteur.

Ce master a donc pour objectif de compléter un cursus en Droit, économie, gestion par une formation spécifique en qualité, appliquée aux thématiques environnementales, publiques et du développement durable. Les enseignements doivent, dès lors, permettre aux étudiants d'acquérir une culture gestionnaire dans le domaine du management de la qualité, mais aussi d'approfondir certains thèmes spécifiques, problématiques sectorielles ou techniques professionnelles.

Pour assurer cette mission, l'équipe pédagogique est constituée d'enseignants spécialisés fournissant des bases théoriques solides, ainsi que de professionnels venant partager et transmettre leurs expériences et leurs compétences professionnelles afin d'assurer un contenu toujours actualisé et illustré à la formation.

A l'issue de la formation, le diplômé a donc construit/développé les compétences suivantes :

- **Coordonner une démarche qualité** (auditer, planifier, mettre en œuvre, évaluer et ajuster) portant un système de management (qualité, environnement, sécurité ou intégré : QHSE), un service ou un produit au sein d'une organisation marchande ou non marchande ;
- **Analyser les politiques de réformes managériales en cours dans le secteur public au niveau national et international ;**
- **Réaliser des diagnostics qualité à l'aide de méthodes d'enquête et d'entretiens** : élaboration, planification, mise en œuvre, analyse et production d'un rapport de diagnostic avec des préconisations ;
- **Mettre en œuvre des dispositifs des politiques publiques environnementales et de développement durable** (agenda 21, plan climats énergie, référentiels de développement durable, ...) ;
- **Communiquer** avec les acteurs publics et privés en charge de problématiques liées à l'environnement, au développement durable ou à la délivrance de services à la collectivité ;
- **Appliquer les principes de base de la réglementation et du cadre juridique** liés au droit de l'environnement ;
- **Travailler en équipe et en mode projet ;**
- **Mener à terme une mission tout en disposant d'une prise de recul sur des problématiques professionnelles.**

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel travaille en entreprise, dans des cabinets de consultants et dans des organisations de services publics (administrations, collectivités territoriales, établissements de santé).

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants auprès des entreprises ou des organisations publiques délivrant des services :

- responsable qualité,
- responsable qualité sécurité environnement,
- chargé de mission développement durable (environnement, propreté),
- chargé de projet développement durable,
- consultant qualité,
- consultant développement durable.

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1502 : Management et ingénierie qualité industrielle

H1302 : Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels

K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Durée du parcours : 4 semestres

L'étudiant doit avoir validé les deux semestres de master 1 (60 ECTS) dans la même mention (Management public) ou dans des mentions du domaine Droit, économie, gestion considérées comme équivalentes afin d'accéder à la deuxième année de master de la spécialité « Management de la qualité ». L'octroi du diplôme peut donc s'effectuer après une formation en quatre semestres dont les deux premiers ont pu être réalisés dans le cadre de parcours relevant du domaine Droit, économie, gestion.

Le master 2 propose deux parcours : parcours Qualité, gestion de l'environnement et du développement durable et parcours Qualité et gestion des services publics. Ces parcours bénéficient d'un tronc commun d'UE obligatoires associées avec des UE obligatoires spécifiques à chacun des parcours.

Le choix des options aux semestres 1 et 2 est réalisé librement par l'étudiant et des enseignements spécifiques préfigurant les spécialités M2 de la mention sont proposés.

Les UE sont capitalisables.

La compensation se réalise entre les UE au sein de chaque semestre.

Les semestres 1 et 2 se compensent. Les semestres 3 et 4 ne se compensent pas.

Les modalités de contrôle de connaissances et l'assiduité aux enseignements peuvent être adaptées pour les stagiaires de la formation continue.

Passage de M1 au M2 : avoir capitalisé les 60 ECTS de l'année M1 et être sélectionné.

Obtention du M2 : avoir capitalisé les 120 crédits de ce master.

Un ensemble d'évaluations associant contrôle continu, travaux de groupe et contrôle terminal individuel permet de vérifier que les étudiants ont bien acquis tout au long de l'année des connaissances théoriques et un savoir-faire professionnel dans la spécialité du diplôme.

Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé à vie.

Semestre 1 (Master 1 Management public environnemental) 30 ECTS

UE obligatoires 18 ECTS

Management public et stratégie (6 ECTS)

Gestion et méthodes de projet (6 ECTS)

Histoire et économie de l'environnement (6 ECTS)

UE optionnelles : 2 UE de 3 ECTS au choix + 1 UE de 6 ECTS au choix, soit 12 ECTS

Qualité et management (6 ECTS)

Histoire et systèmes publics méditerranéens (6 ECTS)

Gestion des ressources humaines (3 ECTS)

Gestion prévisionnelle et financière (3 ECTS)

Marketing public et non marchand (3 ECTS)

Principes généraux et domaines du droit (3 ECTS)

Semestre 2 (Master 1 Management public environnemental) 30 ECTS

UE obligatoires : 18 ECTS

Anglais managérial (3 ECTS)

Acteurs de l'environnement et évaluation publique (6 ECTS)

Stage avec production d'un mémoire (9 ECTS)

UE optionnelles : 2 UE de 3 ECTS au choix + 1 UE de 6 ECTS au choix, soit 12 ECTS

Démarches et outils qualité dans les organisations (6 ECTS)

Méditerranée et perspectives internationales (6 ECTS)

Economie territoriale (3 ECTS)

Communication et management (3 ECTS)

Gestion des compétences et de la motivation (3 ECTS)

Sensibilisation à la recherche en management public (3 ECTS)

Semestre 3 (Master 2 Management de la qualité) : 30 ECTS

UE obligatoires : 18 ECTS

Qualité des grands services publics (3 ECTS)

Système de management intégré : QHSE (6 ECTS)

Management public et développement durable (3 ECTS)

Politique de la ville et renouvellement urbain (3 ECTS)

Anglais (3 ECTS)

UE obligatoires du parcours Qualité, gestion de l'environnement et du développement durable (6 ECTS) :

Marketing public et comportements environnementaux (3 ECTS)

Droit de l'environnement (3 ECTS)

UE obligatoires du parcours Qualité et gestion des services publics (6 ECTS) :

Qualité des établissements de santé (3 ECTS)

Qualité publique : administration et territoires (3 ECTS)

UE optionnelle au choix (6 ECTS) :

Outils du management environnemental et responsabilité sociale (6 ECTS)

Management de la performance et de l'information (6 ECTS)

Semestre 4 (Master 2 Management de la qualité) : 30 ECTS

UE obligatoires : 27 ECTS

Management durable et gouvernance (3 ECTS)

Communication et responsabilité sociétale des organisations (3 ECTS)

Management de projet : outils & mise en œuvre (6 ECTS)

Stage avec production et soutenance d'un mémoire (15 ECTS)

UE obligatoire du parcours Qualité, gestion de l'environnement et du développement durable (3 ECTS) :

Droit de l'environnement (3 ECTS)

UE obligatoire du parcours Qualité et gestion des services publics (3 ECTS) :

Stratégie et prospective territoriale (3 ECTS)

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par expérience dispositif VAE	X	Jury composé d'enseignants et de professionnels conformément aux textes.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O. du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation du diplôme n°20081090 en date du 6 novembre 2013

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Code de l'éducation : article L 613-3

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Répartition par sexe du nombre des diplômés :

2013-2014 : 32 diplômés dont 18 femmes et 14 hommes

2014-2015 : 46 diplômés dont 30 femmes et 16 hommes

2015-2016 : 27 diplômés dont 11 femmes et 16 hommes

<http://deve.univ-amu.fr/ove>

Autres sources d'information :

<http://impgt.univ-amu.fr/>

<http://formations.univ-amu.fr/ME5CMP-SPCMP5F.html>

<http://impgt.univ-amu.fr>

<http://impgt.univ-amu.fr/enquetes-linsertion>

[Aix-Marseille Université](#)

Lieu(x) de certification :

Université d'Aix Marseille (AMU) : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Bouches-du-Rhône (13) [Marseille]

Marseille

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Institut de management public et gouvernance territoriale : 110, boulevard de la Canebière - 13001 Marseille

Historique de la certification :